

○ Mot du maire

Quelques précisions à propos du budget 2011



Le budget 2011 est le fruit d'une étroite collaboration entre vos élus municipaux et les chefs de services de la municipalité. Comme à chaque année, nous nous retrouvons face à des obligations grandissantes et nous avons dû, encore une fois, faire des choix déchirants parmi de nombreuses demandes évaluées à plus de 40 millions de dollars.

Il en résulte donc une augmentation des dépenses de 995 978 \$ par rapport à 2010. Il faut cependant dire que seulement 134 769 \$ de ce montant est récurrent, ce qui nous laisse entrevoir une marge de manœuvre pour 2012.

Comme vous avez été en mesure de le constater sur votre compte de taxes 2011, le conseil municipal a, malgré tout, adopté un gel des principaux taux de taxes foncières. En effet, le taux de taxe résidentielle de base est demeuré à 1,235 \$ du 100 \$ d'évaluation comme le taux de la taxe commerciale qui est maintenu à 2,185 \$ du 100 \$ d'évaluation et celui de la taxe industrielle qui est fixé à 2,135 \$ du 100 \$. On peut même constater une légère baisse de la taxe spéciale urbaine fixée à 0,1091 \$ du 100 \$. La taxe d'eau est maintenue à 167 \$ par unité de logement ainsi que la taxe d'égout à 119 \$ par unité.

Nous avons cependant été obligés d'augmenter la taxe sur la collecte des boues qui passera de 35,50 \$ à 70 \$ par année afin de se ramener au coût réel engendré par ce service. Il y a également la Régie des matières résiduelles (RMR) qui a fixé la taxe de disposition des matières résiduelles pour 2011 à 200 \$ pour une résidence, ce qui représente une

augmentation de 15 \$ par porte. Fait à noter cependant, le secteur de villégiature de Vauvert pourra, dès cette année, compter sur le service de la collecte des matières recyclables.

Comme nous avons réalisé beaucoup d'investissements au cours des derniers programmes triennaux d'immobilisations, nous avons, cette année, tout mis en œuvre afin de minimiser le financement à la charge de la municipalité. Comme vous serez en mesure de le constater dans le tableau sommaire joint au présent bulletin, nous avons donc adopté un triennal d'immobilisations qui présente un investissement de 6 243 128 \$ en 2011, mais dont le financement à la charge des citoyens se limite à 1 317 000 \$. Je ne peux vous énumérer ici en détail tous les projets qui seront réalisés au cours de l'année, mais je vous invite à consulter le programme triennal des immobilisations qui est disponible sur le site Web de la municipalité ou à nos bureaux.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil pour leur grande implication dans ce processus qui a nécessité beaucoup d'heures de délibération. Je veux également féliciter nos chefs de services, mais tout particulièrement notre directeur général, monsieur Frédéric Lemieux et notre directrice des finances, madame Suzy Gagnon, pour leur travail des derniers mois qui a mené à l'adoption de ce budget dont nous sommes très fiers.

Bonne année 2011 à toutes et à tous!

Georges Simard, maire

○ Sommaire

Page couverture : Mot du maire

Page 2 : Un message de votre Service de Sécurité incendie

Page 3 : Sûreté du Québec, Place au spectacle!

Page 4 et 5 : Budget 2010-2011

Page 6 : Société de gestion environnementale, Pour nos aînés

Page 7 : Info urbanisme, Avis public

Page 8 : Festineige, centre civique, Do-Mi-Ski, centre récréotouristique Vauvert sur-le-lac-Saint-Jean